TRIBUNE LIBRE

Arrêts cardiaques : l'illusion de la protection par simple possession de défibrillateurs

Aix-en-Provence, le 05 mai 2025 - Chaque jour, plus de 130 personnes succombent à un arrêt cardiaque en France. Ce chiffre, pourtant largement documenté, demeure stable. Or, il ne pourra évoluer à la baisse tant qu'une faille majeure persistera dans le dispositif de réponse : l'entretien des défibrillateurs automatisés externes (DAE) déjà installés sur le territoire.

Les statistiques sont connues : lorsqu'un DAE est utilisé dans les trois à cinq premières minutes suivant l'arrêt cardiaque, les chances de survie peuvent dépasser 70 %. Pourtant, dans la réalité opérationnelle, une large majorité des DAE présents dans l'espace public ou privé ne sont pas prêts à fonctionner lorsqu'ils sont nécessaires.

Les données de terrain, consolidées par plusieurs retours d'expérience, révèlent un chiffre préoccupant : plus de 60 % des DAE installés en France présentent au moins un défaut critique de maintenance. Ces dysfonctionnements vont de la simple électrode périmée à la batterie entièrement déchargée, en passant par l'absence d'alerte ou d'accessibilité immédiate. Dans certains cas, les appareils sont physiquement en place mais hors d'usage depuis des mois, sans qu'aucune alerte ne soit déclenchée.

Ce constat met en lumière une faille systémique dans la chaîne de secours : le décalage entre la présence d'un équipement et sa réelle disponibilité. Il souligne également une zone grise en matière de responsabilité juridique : lorsqu'un DAE est installé mais inopérant au moment de l'urgence, qui en porte la charge légale ? L'exploitant ? Le fournisseur ? Le propriétaire des murs ? À ce jour, cette question reste trop souvent éludée.

Dans de nombreuses collectivités, entreprises ou établissements scolaires, la répartition des responsabilités en matière de maintenance reste floue, voire inexistante. Aucun suivi formalisé, aucun calendrier d'entretien, aucun système d'alerte automatisé. Résultat : des appareils inutilisables, souvent découverts défectueux à l'occasion… d'une urgence réelle.

Face à cette situation, certaines initiatives visent à combler ce vide. C'est le cas de la solution Locacoeur qui repose sur un modèle intégral de location et sécurisation des DAE, fondé sur la télésurveillance, la téléassistance et la géolocalisation 24/7.

Ce modèle répond à un double besoin : assurer la performance du DAE en continu, mais aussi sécuriser l'exploitant face au risque juridique lié à un défaut de fonctionnement ou une utilisation inadéquate. Car l'efficacité d'un défibrillateur ne réside pas dans sa simple présence, mais dans sa capacité à délivrer un choc au bon moment, dans les bonnes conditions.

En matière d'arrêt cardiaque, chaque minute compte. Et dans ces premières minutes, les témoins présents sur place n'ont pas le temps de vérifier une batterie, de chercher un code d'accès ou de constater que l'appareil est hors service. C'est pourquoi toute politique de déploiement de DAE doit aujourd'hui être indissociable d'une politique de suivi technique permanent.

La France ne souffre pas d'un déficit d'équipement. Elle souffre d'un déficit de fiabilité et de responsabilité dans la gestion des équipements installés. Il est urgent d'intégrer cette dimension dans les stratégies de prévention et de secours, tant dans les entreprises que dans les collectivités.

Un DAE non fonctionnel est plus dangereux qu'un DAE absent : il donne une fausse impression de sécurité et ralentit la prise en charge réelle.

Pour éviter cela, l'enjeu n'est pas de multiplier les installations, mais de garantir que chaque défibrillateur en place soit visible, accessible, opérationnel et maintenu selon des standards rigoureux. À ce prix seulement, le DAE devient un véritable maillon de la chaîne de survie.

Par Thibaut Antoine-Pollet, Président de Locacoeur

A propos de l'auteur : **Thibaut Antoine Pollet** est un entrepreneur engagé dans la prévention des arrêts cardiaques et la sécurisation des espaces publics et privés. Après avoir mené une carrière dans de grandes institutions bancaires aux États-Unis, il décide en 2017 de reprendre **Locacoeur**, suite à un événement personnel qui bouleverse sa vision des enjeux liés à l'urgence vitale.

Site web: **https://www.locacoeur.com**

Contact presse :

Sarah MOINET
Responsable communication et marketing - **communication@locacoeur.com** **- 06 79 65 03 70**